



Communiqué

25 novembre 2024

Lutte contre les violences faites aux femmes

La CGT s'engage pleinement – comme chaque année – dans toutes les actions autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Cette mobilisation est essentielle dans une période où les exemples mis en exergue ces derniers mois nous prouvent la violence du patriarcat : procès dit de Mazan, révélations sur l'Abbé Pierre. En Iran, le 2 novembre, une nouvelle arrestation d'une étudiante défiant la politique des Mollahs a eu lieu. En Afghanistan, le durcissement des lois par les Talibans interdit les femmes à se retrouver ensemble et de se parler. Aux Etats-Unis, après l'élection de Trump, ce sont 31 états qui pourraient restreindre ou interdire l'accès à l'avortement.

Rappelons aussi les 117 féminicides au 10/11/2024 (chiffres NousToutes)

Dans le monde du travail, y compris dans nos secteurs de la fonction publique, les violences à l'encontre des femmes perdurent encore. Les chiffres sont assez éloquentes : 30 % des salariées en France ont déjà subi du harcèlement ou des agressions sexuelles sur leur lieu de travail, 9 % ont eu un rapport sexuel « forcé » ou « non désiré » avec une personne de leur milieu professionnel, 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail.

Les directions d'administrations et notre ministère se montrent pour l'heure incapables d'apporter des réponses concrètes et fiables pour endiguer ces violences faites aux femmes et accompagner les victimes de celles-ci. Cependant la CGT vient tout juste d'arracher la promesse de la réouverture d'un processus de négociation sur l'égalité F/H à Bercy intégrant cette question des violences sexistes et sexuelles. Après 9 mois d'interruption de la négociation, il était temps !

Lors de cette négociation, notre fédération aura l'occasion de porter de nombreuses propositions

- accompagnement réel des victimes de VSS par le recours plus systématique et complet à la protection fonctionnelle
- amélioration des dispositifs d'alerte et de traitement des situations liées aux VSS
- mise en place de sanctions réelles et adaptées au contexte particulier des VSS, afin d'appliquer le principe de tolérance zéro, mis à mal par l'attitude des directions
- formations générales et spécifiques + campagnes d'information
- intégration des VIF (violences intra-familiales) dans le dispositif en améliorant l'accompagnement et les droits des victimes (droit à congés ou autorisations d'absence, maintien dans l'emploi et aménagement de poste, etc).

Pour tout cela, il faudra un engagement fort, une politique ambitieuse assortie de moyens conséquents de la part de nos employeurs publics.

Pour anéantir la domination patriarcale, pour éradiquer les VSS dans nos collectifs de travail, pour une véritable égalité F/H sans aucune violence,

MOBILISONS NOUS DANS LES MANIFESTATIONS LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 ET DANS LES INITIATIVES PROGRAMMÉES LORS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 !